

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Affiché le **28 JUIN 2023**

ID : 022-212200810-20230627-2023\_55-DE

# EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL d'HILLION SÉANCE du lundi 26 juin 2023

Date de convocation : 20 juin 2023  
Date d'affichage : 20 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Nombre de Conseillers présents : 22  
Nombre de Conseillers votants : 25

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-six juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de madame le Maire.

Étaient présents : A. Guennou – M. Colas – A. Jégovic – K. Guessant – V. Rosnarho – H. Bourdonnais – M. Chaplain – G. Kuntz – D. Boulaire – B. Delanoë – M. Devrand – A.G. Bertrand – I. Crézé – E. Allanic – F. Le Meur – A. Mercier – I. Lévêque – S. Hamon – V. Gaudu – E. Guy-Claereboudt – P. Carrière & A. Le Texier formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : V. Rebours donnant procuration à A. Guennou, S. Rault donnant procuration à M. Devrand, F. Deniaux donnant procuration à M. Chaplain.

Était absent : M. Cosson, W. Macé

Madame Virginie Rosnarho est nommée secrétaire et madame Éva Guy-Claereboudt, secrétaire adjointe.

**OBJET :**

**NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE  
ET D'UN(E) SECRÉTAIRE ADJOINT(E) DE SÉANCE**

**Rapporteur** : Annie GUENNOU, Maire

Madame le maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante qu'en vertu de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible de désigner au début de chaque séance un ou plusieurs élus pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- DÉSIGNER en qualité de secrétaire madame Virginie ROSNARHO,
- DÉSIGNER en qualité de secrétaire adjointe madame Éva GUY-CLAEREBOUDT.

Annie GUENNOU,  
Maire.

